



**ASSOCIATION DE COOPERATION POUR
LE DEVELOPPEMENT ET LA CULTURE
ACODEC
Oujda**

**2^{ème} RAPPORT DES SESSIONS DU
PROJET : **MOUDAWANA** .
(du 7^{ème} au 15^{ème} session)**

Année 2006

Partenaire : [Ambassade de France au Maroc](#)

La septième Session s'est déroulée le 13/04/2006 au douar sidi hazem –commune rurale Béni Khaled ,en présence de :

Mr Yves Rabineau le Magistrat de Liaison de l'ambassade de France au Maroc, Mr Bernard Pierre président de chambre de la cour d'appel de Peau ,Mme Marie Hélène Heyte premier substitut au parquet général de Bodeaux et Mlle Florence .Cassam-Chenai responsable au service SCAC de l'ambassade de France au Maroc .

Une allocution de Mr le président de l'association ACODEC a présenté les objectifs de ce projet en partenariat avec l'ambassade de France au Maroc et les attentes de ce projet ,ainsi que l'évolution de coopération entre nos deux pays la France et le Maroc

Cette session était animée par une formatrice de notre association ,licenciée en droit public et un animateur (cadre de notre association).

Le nombre de bénéficiaires présentes est 27.

Des différents points ont été évoqué .une discussion enrichissante s'est produite entre les bénéficiaires et le animateurs et en particulier sur la polygamie et le divorce .

A la fin de cette session des échanges d'idées entre les membre de délégation française et les responsables de l'association sur le déroulement de la session ,ainsi que des recommandations ont été proposées par Mr le Magistrat de Liaison de l'ambassade de France au Maroc.



la huitième session s'est déroulée le 17 /04/2006 au local de notre association ACODEC.

Le nombre de présents est :17

Les bénéficiaires de cette sessions sont les formateurs d'alphabétisation et les quatre formateurs ayant subi une formation sur la moudawana par des magistrats au tribunal de la famille à OUJDA .

L'objectif de cette session est de transmettre aux formatrices la méthodologie de communication avec les bénéficiaires (apprenants d'alphabétisation) sur quatre points de la moudawana ,à savoir :l'age de mariage-la tutelle-la coresponsabilité-la polygamie ,et sur la méthode participative .

Cette session ,animé par le président de l'association ,a connue une discussion enrichissante.



La neuvième session s'est déroulée le 19/04/ 2006 au centre d'alphabétisation :Ecole almountazah baladi cette session était animée par deux formatrices expérimentées .elles ont suivi les recommandations des magistrats et de la dernière session de formation des formateurs.

Les quatre points : age de mariage,la tutelle,la coresponsabilité,la polygamie ont été suffisamment discutés entre les bénéficiaires et les formatrices.

On remarque que les bénéficiaires ont bien et clairement exprimé leur désir de poursuivre d'autres sessions sur la moudawana, sujet devenu intéressant pour toute leur famille.

Le nombre de présentes est 42



La dixième session s'est déroulée le 23/04/2006 au local de l'association ACODEC. Cette session était animée par le président de l'association et deux animatrices ,cadres de l'association ACODEC.

Les bénéficiaires de cette formation sont des alphabétiseurs et des apprenantes du projet d'alphabétisation.

L'objectif de cette session est l'évaluation des différentes formations précédentes.

On note que les apprenantes veulent savoir beaucoup de détails sur les articles du code de la famille .des recommandations sur la méthodologie et l'andragogie ont été données aux alphabétiseurs et formateurs pour s'en servir dans les sessions de formation.

Le nombre de présents est 24.



La onzième session s'est déroulée le 25/04/ 2006 au centre d'alphabétisation :Ecole Malaab charafi. Cette session était animée par deux formateurs expérimentés .Ils ont suivi les recommandations des magistrats et de la dernière session de formation des formateurs.

Les quatre points : age de mariage,la tutelle,la coresponsabilité,la polygamie ont été suffisamment discutés entre les bénéficiaires et les formatrices.

On remarque que les bénéficiaires veulent poursuivre d'autres sessions sur la moudawana, sujet devenu intéressant pour toute leur famille.

Le nombre de présentes est 45.



La douzième session s'est déroulée le 26/04/ 2006 au centre d'alphabétisation :Ecole SIDI YAHYA. Cette session était animée par deux formateurs expérimentés et une co-facilitatrice qui est l'alphabétiseur du centre SIDI HAHYA. Quatre points : age de mariage,la tutelle,la coresponsabilité,la polygamie ont été évoqués et discutés entre les bénéficiaires et les formatrices. Même remarque : les bénéficiaires veulent poursuivre d'autres sessions sur la moudawana, Le nombre de présentes est 27.



La treizième session s'est déroulée le 29/04/ 2006 au centre d'alphabétisation :Ecole Ibnou Bessam. Cette session était animée par deux formateurs expérimentés .

Quatre points : age de mariage,la tutelle,la coresponsabilité,la polygamie ont été suffisamment discutés entre les bénéficiaires et les formateurs.

Les bénéficiaires veulent poursuivre d'autres sessions sur la moudawana .

Le nombre de présentes est 23 .



La quatorzième session s'est déroulée le 05/05/ 2006 au centre d'alphabétisation :Ecole Halima Saadia. Cette session était animée par deux formateurs expérimentés .

Quatre points : age de mariage,la tutelle,la coresponsabilité,la polygamie ont été évoqués et discutés entre les bénéficiaires et les formateurs.

Les bénéficiaires ont exprimé leur volonté et désir de poursuivre d'autres sessions de formations sur le nouveau code de la famille.

Le nombre de présentes est 31.



La quinzième session s'est déroulée le 09/05/ 2006 au centre d'alphabétisation : Maison de Guerrouji fatiha sise au lotissement alboukhari ,hay Nasr-Oujda. Cette session était animée par deux formateurs expérimentés .

Quatre points : age de mariage, la tutelle, la coresponsabilité, la polygamie ont été suffisamment discutés entre les bénéficiaires et les formateurs.

Les bénéficiaires veulent poursuivre d'autres sessions sur la moudawana .

Le nombre de présents est 26 .



